



# SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS AUME-COUTURE, AUGÉ ET BIEF

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2022



L'Aume en amont, communes de Loubillé et Valde-laume.

« C'est avec beaucoup d'émotions que j'écris ces quelques lignes. En effet, pour le SMABACAB, 2022 aura été marqué par le départ brutal de Franck BONNET, emblématique président de la structure qui aura tant fait pour les milieux aquatiques, investi par passion et dévouement. Nous sommes tous aujourd'hui orphelins de sa personnalité inimitable qui, j'en suis persuadé, restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Depuis le mois d'août 2022, j'ai donc eu la lourde tâche et l'honneur de lui succéder en tant que Président du SMABACAB, entouré d'élus et d'agents plus que jamais investis pour poursuivre les actions initiées par nos programmes. Nos travaux de restauration des milieux aquatiques suivent leur cours, avec pour but de rester les plus ambitieux possible en fonction des réalités locales de concertation. Vous trouverez donc tous ces éléments en détail dans ce rapport d'activités 2022.



Le comité syndical et le personnel du SMABACAB se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023 »

Le Président du SMABACAB : Christophe AUGIER



## PRÉSENTATION DU SYNDICAT

### Territoire de compétence



#### Légende

- Limites des bassins versants
  - Réseau hydrographique
  - Limites départementales
  - Limites communales
- EPCI à fiscalité propre**
  - CC Coeur de Charente
  - CC du Rouillacais
  - CC Mellois-en-Poitou
  - CC Val de Charente
  - CC Vals de Saintonge

Finels cartographiques : IGN BDTOP25 - Conception : CHARENTE EAUX - C. PORNIN  
Données : Charente-Eaux - CARTE\_SMBACA-app-date : 2016-11-13T14:17:59

**5**

Intercommunalités adhérentes  
(Soit 57 communes concernées)

**630**

SURFACE DU BASSIN  
VERSANT (en km<sup>2</sup>)

**23 000**

POPULATION  
STATUTAIRE

## SERVICES



DIRECTION ET  
TECHNICIENS

**2** Agents



SECRETARIAT ET  
COMPTABILITÉ

**1** agent  
(0.7 ETP)



RÉGIE DE TRAVAUX

**4** Agents



## GOVERNANCE

Le Président



Christophe AUGIER

Les vice-présidents



Christophe  
TYRE



Francis  
ROY



Emmanuel  
CAQUINEAU



Renaud  
COMBAUD

**10**

MEMBRES DU BUREAU

**42**

ÉLUS MEMBRES DU  
COMITÉ SYNDICAL

# COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

## ► COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU



5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

## ► OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

1 Programme quinquennal de revalorisation des cours d'eau (DIG)

1 Étude en cours

1 Stratégie de restauration et de gestion des zones humides

PROGRAMME	DATES	MONTANT	ÉTAT D'AVANCEMENT
PPG Aume-Couture, Auge et Bief	2022 - 2026	2 623 200 €	Tranche 2/5 (2023)
Etude de bassins, mise en place d'un protocole de suivi	2022 - 2024	300 000 €	Lancement phase 2

PROGRAMME	DATE DE DEMARRAGE	ACQUISITIONS (ha)	RESERVE FONCIERE (ha)
Stratégie de restauration et gestion des zones humides	2019	15,6	8,2

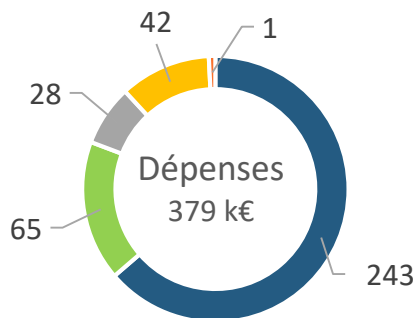
**PPG\* Aume-Couture, Auge Bief :** un nouveau programme pluriannuel de restauration des milieux aquatiques a démarré en 2022, à la suite de sa déclaration d'intérêt général par les services préfectoraux. L'intérêt premier est de posséder un programme à l'échelle de l'ensemble du SMABACAB. Les travaux prévus sont soumis à concertation auprès des riverains avant notre intervention. La principale thématique est la restauration d'un meilleur état hydromorphologique des cours d'eau.

**\*PPG : Programme Pluriannuel de Gestion**

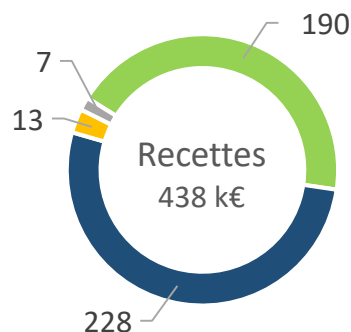
**Étude de bassins :** En 2022, le SMABACAB a lancé la mise en place d'un protocole de suivi destiné à mieux appréhender les relations nappes-rivières et le fonctionnement des bassins versants Aume-Couture, Auge et Bief. Cette étude doit permettre d'apporter plus de connaissances au SMABACAB sur le fonctionnement de son territoire, afin de mettre en œuvre à terme un programme pluriannuel destiné à l'aménagement global des bassins versants.

**Stratégie de restauration et de gestion des zones humides :** Cette démarche permet aujourd'hui de restaurer l'élément majeur dans la préservation de la qualité et de la quantité d'eau que sont les zones humides. Très chronophage et fastidieux, ce travail nécessite énormément de concertation locale et de suivi de la part de nos agents.

## FONCTIONNEMENT

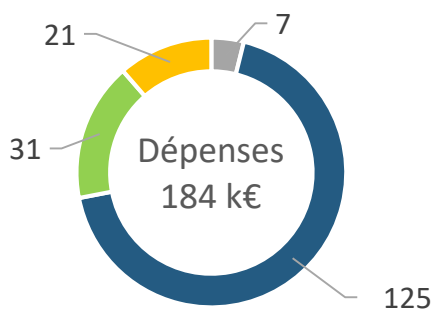


- 012- Charges de personnel et frais assimilés
- 011- Charges à caractère général
- 042- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65- Autres charges de gestion courante
- 66- Charges financières

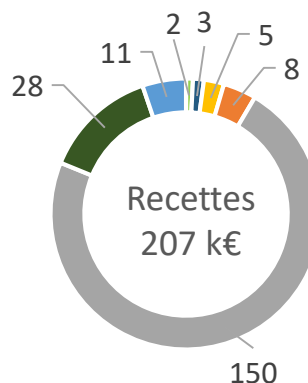


- 74 - Participation des intercommunalités
- 74 - Subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 74- Subventions de la Région Nouvelle Aquitaine
- Autres (70 / 77 / 13)

## INVESTISSEMENT



- 16- Remboursement emprunt
- 20- Frais d'études, topographie
- 21- Achat de matériaux, plantations, équipements divers
- 23- Acquisitions foncières de zones humides



- 10- FCTVA
- 13- Subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 13- Subventions de la Région Nouvelle Aquitaine
- 13- Subventions Départementales
- 16- Emprunt
- 040- Opérations d'ordre de transfert
- 041- Remboursement avance réserve foncière

## BILAN

- En 2022, le SMABACAB a mis en œuvre la 1<sup>ère</sup> tranche de son programme pluriannuel de revalorisation des milieux aquatiques. Cette tranche a donc notamment vu la 1<sup>ère</sup> intervention sur l'amont de l'Aume en Deux-Sèvres, ainsi que le déploiement d'outils de suivis en lien avec l'étude de bassins.
- La stratégie de gestion foncière poursuit son avancée avec l'acquisition de près de 5 ha en zones humides par le SMABACAB, sur lesquels une agriculture compatible avec les milieux humides sera installée.
- Toutes ces démarches seront poursuivies en 2023.
- Face aux augmentations des charges, le SMABACAB a voté une augmentation des contributions des membres pour 2023, passant la cotisation des intercommunalités de 190 000 € à 210 000 € / an. Cette démarche a été opérée pour garantir le maintien de l'équilibre budgétaire en veillant à limiter l'impact pour chaque adhérent.

# QUELQUES ACTIONS CLEFS DE L'ANNÉE



Echange de parcelles (obtention de 2 ha en zones humides) + plantation de 500 m de haies sur Oradour et Saint-Fraigne.



Plantation d'1 km sur l'exploitation de Josselin JACQUEMARD, en zones humides et sur versants (communes d'Aigre et Saint-Fraigne)



Restauration morphologique de l'Aume (communes de Valdelaume et Loubillé)

Lancement de la mise en place du protocole de suivi, étude des bassins Aume-Couture, Auge et Bief



Préparation des futurs travaux sur le ruisseau des Martinières (dégagement du lit, commune de Val d'Auge)



Création de radiers permettant de rehausser la ligne d'eau sur l'Aume (Communes d'Ambérac et Fouqueure)



JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Mise en place par la régie de 7 piézomètres permettant le suivi de travaux.



Préparation des travaux de restauration morphologique de l'Aume amont (interventions sur la ripisylve, commune de Valdelaume)



Balade gourmande dans les marais de l'Aume à Saint-Fraigne



Installation du nouveau bureau syndical. Election de **Christophe AUGIER** (Président) et de **Renaud COMBAUD** (4<sup>e</sup> Vice-Président).



Ciné débat autour du film « Tu nourriras le monde »



Plantation de 2 km de haies en lit majeur et sur versants (Communes d'Oradour, Aigre et Saint-Fraigne)



## ► La mise en place d'un suivi piézométrique étendu

Dans le cadre de son étude, le SMABACAB cherche à mieux connaître le fonctionnement hydrologique de ses bassins versants. Cela passe par la mise en œuvre de différents dispositifs de suivis, et notamment de piézomètres, permettant de connaître les variations de hauteurs de nappes. Certains ont été mis en place par le bureau d'étude CPGF HORIZONS, retenu pour la réalisation de notre étude, et d'autres par la régie du SMABACAB, sur des secteurs plus précis autour de travaux réalisés ou prévus. De par ces actions, nous disposerons d'une meilleure connaissance de nos milieux aquatiques sur les 3 bassins versants gérés par le SMABACAB.



Exemple d'un piézomètre foré pour l'étude (Villefagnan)



Piezomètres disposés autour de futurs travaux de restauration morphologique (Empuré)

## ► Les premiers Baux Ruraux à Clauses Environnementales du SMABACAB

Les acquisitions en zones humides visent à réorienter l'agriculture qui y est pratiquée pour la rendre compatible avec les milieux humides. Un Bail Rural à Clauses Environnementales (BRCE) est proposé aux agriculteurs locaux volontaires pour exploiter ces parcelles acquises selon un cahier des charges préalablement approuvé. Il s'agit de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et fertilisants, de ne pas drainer ni remblayer, de maintenir des infrastructures agroécologiques et des surfaces en herbe, et de définir les modalités de fauche et de pâturage.

En 2022, 3 BRCE ont été contractualisés sur des parcelles acquises par le SMABACAB :

- Sur la commune de Saint-Fraigne, 2 ha en lit majeur sur l'Aume (Chantemerle) et la Couture (Le Maine), seront ainsi fauchés par Cédrik PELLEVOISIN, éleveur local.
- Tony POINSET, éleveur bovin, fera pâturer ses animaux sur plus d'1 ha dans le Marais de Loraud (commune de Lupsault).
- Enfin, la commune de Saint-Fraigne installera son projet de maraichage biologique sur 1,5 ha.



Élevage et maraichage en zones humides, contractualisés en BRCE

Le SMABACAB cherche systématiquement à placer les parcelles dont il est propriétaire en gestion agricole adaptée aux milieux humides, avec des exploitants locaux.

## ► Lancement du déstockage de la réserve foncière de Longré

En 2022, le SMABACAB a lancé le déstockage de la réserve foncière située autour du lieu-dit *Le Vivier* à Longré, constituée entre 2019 et 2021. L'objectif est de proposer ces parcelles (d'une surface cumulée de 8,2 ha) à l'échange aux propriétaires exploitants du périmètre d'animation foncière le plus proche, *La Gibauderie*, sur les communes de Saint-Fraigne et Longré. A terme, le résultat est double ; le SMABACAB devient propriétaire en zone humide et d'expansion de crue, et les exploitants concernés conservent leur surface exploitable.

En partenariat avec la SAFER, le SMABACAB a donc rencontré les exploitants de La Gibauderie afin que ces échanges soient faits de manière globale et concertée. Les premières propositions d'échanges permettront au SMABACAB de préserver/restaurer et valoriser plus de 4 ha de zones humides. Cette action se poursuit et la finalisation des premiers échanges est prévue pour 2023.



Parcelle le long de l'Aume, prochainement échangée et mise en gestion sous BRCE